

Examen professionnel supérieur de DFMM

Évaluation du travail de diplôme

Informations:

- L'expert-e principal-e et l'expert-e accompagnateur-trice évaluent le travail de diplôme au préalable chacun-e de leur côté et s'échangent leurs évaluations respectives avant la date d'examen. Les divergences doivent être résolues si possible avant le jour de l'examen.
- En cas de note inférieure à 4, une nouvelle évaluation doit être réalisée indépendamment. En cas de résultat insuffisant, celui-ci doit être justifié par écrit et en détail dans le procès-verbal.
- Si chaque évaluation est bien justifiée, la feuille d'évaluation doit être signée par les deux expert-e-s et transmise au responsable d'assurance-qualité CAQ des examens romands. La note moyenne y est alors calculée.
- Si, à cet instant T, des divergences sont encore constatées, les deux expert-e-s doivent à nouveau vérifier les notes attribuées.

Consolidation des deux avis de notation

- L'expert-e principal-e et l'expert-e accompagnateur-trice visent une évaluation commune et concordante de toutes les notes intermédiaires.
- La note du travail de diplôme est arrondie à la demi-note.
- Les expert-e-s signent leur évaluation.

N° candidat-e: _____

Module de spécialisation choisi par le-la candidat-e:

SA SB SC SD

CALCUL DE LA NOTE à l'épreuve d'examen 1	Points	Coefficient	Note
1) TRAVAIL DE DIPLÔME – Partie formelle (max. 30 pts)			
2) TRAVAIL DE DIPLÔME – Partie technique (max. 70 pts)			
Calcul de la note finale par les experts : $N = (5 \times \text{pts} / 100\text{pts}) + 1 \gg \gg \text{arrondi à la demie-note (Rég. 6.3)}$ La note est calculée par les experts et arrondie mathématiquement à une demie-note.			
Coefficient (sera pris en compte dans le tableau des notes au secrétariat des examens)		2x	

Les expert-e-s attestent de l'évaluation du travail de diplôme en apposant leur signature.

Nom de l'expert-e principal-e:

Date, signature:

Nom de l'expert-e accompagnateur-trice:

Date, signature:

Extrait du règlement de l'examen et instructions

Épreuve 1: Rédaction d'un travail de diplôme de 25-30 pages. Dispositions établies au préalable. Le domaine relève de l'une des quatre spécialisations: SA, SB, SC, SD. Le travail de diplôme est accompagné par un expert principal et un expert secondaire.

Un total de 100 points est attribué dans cette épreuve «Travail de diplôme»:

- Partie formelle - 30 points
- Contenu et technicité – 70 points

Selon le règlement de l'examen et les instructions, les critères d'évaluation à cette épreuve sont les suivants:

Partie formelle - 30 points

- Impression générale du travail (6 points)
- Conception/mise en page (3 points)
- Volume (6 points)
- Organisation et structure (3 points)
- Hiérarchisation de la partie principale et des différentes parties (3 points)
- Langue et orthographe (3 points)
- Graphiques, tableaux et illustrations (3 points)
- Annexes (3 points)

Compétence spécialisée selon le règlement de l'examen et les instructions:

Contenu et technicité – 70 points

- Contenu compréhensible (15 points)
- Méthodologie (15 points)
- Objectif du projet clairement atteint (10 points)
- Hiérarchisation des axes principaux (10 points)
- Résultats et conclusions (20 points)

TRAVAIL DE DIPLÔME

Partie formelle

Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> • les demi-points sont autorisés • la moitié du total des points correspond à une note de 3,5 • 60% des points donnent lieu à un 4.0 	Points	Justification obligatoire en cas de retrait de points	Résultat
Impression générale du travail Apparence convaincante, attrayante, professionnelle Quelle note est attribuée entre 1 et 6 (exprimée en points)	1-6		
Conception et mise en page (police de caractères, formatage, etc.): 3 pts - uniforme, claire 2 pts - suffisante 1 pt - irrégulière, peu esthétique	1-3		
Volume du travail de diplôme : 6 pts – 25 à 30 pages 4 pts – (+/-) 1 page 2 pts – (+/-) 2 pages 0 pt – (+/-) 3 pages ou plus 25-30 pages HORS <ul style="list-style-type: none"> • Page de couverture • Table des matières • Résumé opérationnel (Management Summary) • Bibliographie • Table des illustrations • Remerciements • Déclaration sur l'honneur • Annexes 	0-6		
Organisation et structure (avec table des matières, introduction, partie principale, résultats, etc.): 3 - clairement ordonnée 2 - compréhensible 1 - plutôt chaotique	1-3		

Examen professionnel supérieur de DFMM
Évaluation du travail de diplôme

<p>Hiérarchisation des chapitres principaux : 3 - volume et hiérarchisation appropriés et adéquats 2 - mauvaise hiérarchisation pour un certain nombre de chapitres 1 - mauvaise hiérarchisation pour l'ensemble des chapitres</p>	<p>1-3</p>		
<p>Langue, orthographe: 3 - parfait, sans faute 2 - erreurs isolées (1-2/page) 1 - erreurs évidentes (>2/page)</p>	<p>1-3</p>		
<p>Éléments graphiques tels que graphiques, tableaux, illustrations: 3 - clairs, lisibles, thématiquement appropriés, référencés 2 - partiellement inappropriés, sans but, illisibles, sans référence 1 - erronés, faux, inappropriés</p>	<p>1-3</p>		
<p>Annexes (à l'appui du travail principal): 3 - raisonnablement utiles 2 - justifiables à titre de complément 1 - trop ou jugées superflues</p>	<p>1-3</p>		
<p>Ce nombre de points est reporté sur la première page et la note globale y est calculée.</p>	<p>Max. 30 points</p>	<p>Total des points obtenus dans la partie formelle du travail de diplôme :</p>	<p>Points obtenus :</p>
<p>Ici, la note intermédiaire pour la partie formelle du travail de diplôme peut être calculée (volontairement) pour l'autocontrôle des experts. Cette note n'est pas utilisée ailleurs.</p>		<p>Note = (5x pts / 30) + 1</p>	<p>Note :</p>

Examen professionnel supérieur de DFMM

Évaluation du travail de diplôme

TRAVAIL DE DIPLÔME

Contenu et technicité

Critères d'évaluation	Points	Justification obligatoire en cas de retrait de points	Résultat
les demi-points sont autorisés la moitié des points correspond à une note de 3,5			
Le contenu est compréhensible, techniquement solide et rédigé avec une terminologie technique 11-15 pts - techniquement solide 6-10 pts - techniquement vague 1-5 pts - techniquement discutable	1-15		
La procédure (méthodologie) de résolution des problèmes dans le travail de diplôme est structurée, efficace et axée sur les objectifs 11-15 pts - techniquement solide 6-10 pts - techniquement vague 1-5 pts - techniquement discutable	1-15		
Les axes principaux déterminés par l'expert (hiérarchisation) ont été: 8-10 pts - bien traités 4-7 pts - partiellement traités 1-3 pts - insuffisamment traités	1-10		
L'objectif du projet est clairement atteint ou les divergences sont justifiées de manière compréhensible 8-10 pts - objectif du projet atteint et démontré 4-7 pts - réalisation de l'objectif du projet partiellement incertaine mais justifiée 1-3 pts - objectif du projet (partiellement) manqué, plutôt infondé	1-10		
Les résultats et les conclusions sont 15-20 pts - atteints et prouvés dans les faits 10-14 pts - partiellement atteints ou seulement partiellement compréhensibles 5-9 pts - vagues, faiblement étayés et incomplets 1-4 pts - ne peuvent pas servir de base de décision	1-20		
Ce nombre de points est reporté sur la première page et la note globale y est calculée.	Max. 70 points	Total des points obtenus dans la partie du contenu du travail de diplôme :	Points obtenus :
Ici, la note intermédiaire pour la partie formelle du travail de diplôme peut être calculée (volontairement) pour l'autocontrôle des experts. Cette note n'est pas utilisée ailleurs.		Note = (5x pts / 70) + 1	Note :